

LA FRONTIÈRE DU MOT EN FRANÇAIS

W. ZWANENBURG, *University of Utrecht*
G. R. E. OUWENEEL, *University of Groningen*
W. J. M. LEVELT, *University of Nijmegen*

0. Nous rendons compte ici d'une expérience concernant la réalisation des frontières de mots en français parlé*. Dans le paragraphe 1 nous discutons la façon dont Chomsky et Halle (1968) traitent la notion de frontière de mot au niveau de la théorie linguistique générale et ce que ce traitement a de problématique. Dans le paragraphe 2 nous considérons la manière dont on décrit traditionnellement la réalisation des frontières de mots en français et les opinions de Delattre (1940), Malmberg (1940-1941) et Martinet (1960), qui s'y opposent au moins en partie. Dans le paragraphe 3 nous développons, en nous fondant sur ces trois auteurs, quelques hypothèses concernant la réalisation des frontières de mots dans certains contextes phonétiques. Dans le paragraphe 4 on trouve la description de l'expérience effectuée pour tester ces hypothèses. Les résultats en sont discutés dans le paragraphe 5 et, pour deux points qui se sont révélés problématiques, dans les paragraphes 6 et 7. Dans le paragraphe 8 nous pensons pouvoir conclure que nos résultats appuient nos réserves à l'égard du traitement de la frontière de mot par Chomsky et Halle.

1. *La notion de frontière de mot dans la théorie phonologique générale.* Chomsky et Halle (1968, 364-372) distinguent deux sortes de frontières

*Nous tenons à remercier ici le Groninger Universiteitsfonds, dont une subvention a rendu possible la réalisation de l'expérience dont nous rendons compte ici, ainsi que M. R. Disse, proviseur du Lycée Français de Belgique, qui nous a donné toutes les facilités possibles pour effectuer l'expérience dans son lycée. Nous remercions également Mme H. C. van der Meer, chargée de cours au Laboratoire de Psychologie de l'Université de Nimègue, qui nous a fait profiter de ses conseils statistiques; MM. Soulard et J.-P. Wilaime, qui ont fait fonction de lecteurs lors de la préparation de l'expérience; enfin MM. Th. C. S. Kiestra, G. P. J. van Ooyen et J. H. A. van der Sman, de même que Mmes N. E. Renkema et A. Salverda-Meletopoulos et MM. J. Joustra et A. de Vries, tous étudiants de l'université de Groningue, dont les trois premiers ont contribué à la préparation de l'expérience et qui ont tous aidé à l'effectuer.

universelles en phonologie: + ou frontière de formant et # ou frontière de mot. Dans certaines langues, comme en anglais, ils admettent un troisième type: =, qu'on trouve par exemple en anglais *per-mit, contra-dict*. 'Les traits des frontières, comme les traits segmentaux, sont donnés dans la théorie universelle de la langue; mais à l'encontre de ceux-ci, les traits des frontières n'ont pas des traits phonétiques universels correspondants, à l'exception peut-être du fait que les frontières de mots peuvent être actualisées facultativement comme des pauses.'

Par une convention universelle la frontière # est insérée automatiquement 'au début et à la fin de chaque chaîne dominée par une catégorie majeure, c'est-à-dire par une des catégories lexicales 'nom', 'verbe', 'adjectif', ou par une catégorie telle que 'phrase', 'syntagme nominal', 'syntagme verbal', qui domine une catégorie lexicale.' Le mot est alors défini comme 'un élément de la forme # # ... # #, où ... ne contient pas une occurrence de # # ' (1963; la définition de la page 367 est un peu plus raffinée, mais cela est sans importance dans le cadre de notre sujet). # # est appelé 'terminus'.

Ainsi la phrase anglaise *The book was in an unlikely place*, dont la structure superficielle est d'après Chomsky et Halle

[P[SN[D^{the}]D[N^{book}]N]SN[SV^{was}[SP_r[P_rⁱⁿ]P_r[SN[D^{an}]D[A^{un}[A^{likely}]A]A[N^{place}]N]SN]SP_r]SV]P,

aura après l'application de la convention mentionnée la forme

[P#[SN#[D^{the}]D[N^{#book#}]N#]SN[SV^{#was}[SP_r#[P_rⁱⁿ]P_r[SN#[D^{an}]D[A^{#un}[A^{#likely#}]A#]A[N^{#place#}]N#]SN#]SP_r#[SV#]P.

Il en résulte que cette phrase contient trois mots d'après la définition donnée: # # *the# book###*, # # *was# in# an# un# likely###* et # # *place####*.

Les auteurs pensent que ces propositions, valables pour toutes les langues, 'rendent compte des principaux emplois du terme 'mot', et qu'on peut facilement rendre compte d'autres emplois, moins importants, par des extensions et des modifications mineures.'

Cette façon de présenter les choses est peut-être un peu étonnante du point de vue terminologique, puisque les frontières des 'mots' définis ainsi sont appelés 'terminus', tandis qu'une autre unité reçoit le nom de 'frontière de mot'. Mais à part cette question terminologique, on est étonné par la remarque 'que les frontières de mots peuvent être actualisées facultativement comme des pauses'. C'est que l'application de la convention mentionnée a pour résultat qu'une ou plusieurs 'frontières de mots' se trouvent à l'intérieur de mots fléchis et dérivés, tels que *sing#ing*, *wip#ed*, *establish#ment*; or, la remarque concernant l'actualisation des 'frontières

de mots' ne saurait s'appliquer à ces cas-là. Comme cette remarque se trouve avant le passage où sont discutées de façon détaillée les notions de 'frontière de mot' et de 'terminus', on pourrait penser qu'il faut lire 'terminus' au lieu de 'frontière de mot'. Mais de cette façon on n'obtient pas une lecture satisfaisante non plus, puisque alors la remarque ne s'appliquerait plus aux pauses possibles entre les mots que traditionnellement on distingue dans le 'mot' *was in an unlikely*, par exemple.

Il semble par conséquent que les propositions de Chomsky et Halle ne rendent pas compte de l'unique cas où, selon eux, un trait de frontière a peut-être un trait phonétique universel correspondant. Et on ne voit pas comment une extension ou modification mineure pourrait en rendre compte.

Beaucoup de langues présentent d'ailleurs, à l'endroit des pauses facultatives et alternant avec elles, d'autres phénomènes de frontière, qui posent le même problème. Et ce sont ces phénomènes-là, étudiés notamment sur l'exemple du français, qui nous occuperont dans le reste de cet article. Nous essayerons justement de démontrer leur existence dans cette langue, fournissant ainsi un argument de plus pour une modification de la notion de 'mot' telle qu'elle est définie par Chomsky et Halle.

2. *La réalisation des frontières de mots d'après les phonéticiens du français.* Depuis Passy au moins, la plupart des phonéticiens du français ont posé que les frontières de mots ne sont pas autrement actualisées que par des pauses facultatives en français. Passy (1895, 61) s'exprime ainsi: 'La séparation des syllabes est marquée par le point où l'intensité est à son minimum. En français, ce point vient d'habitude immédiatement après le son syllabique [= la voyelle]. Quand une consonne se trouve entre deux voyelles, elle appartient à la deuxième syllabe: *tapis* (ta-pi), *cadeau* (ka-do); souvent même deux consonnes sont réunies à la voyelle qui suit: *tableau* (ta-blo). Même quand deux mots se suivent, la division par syllabes est la même: *les hommes* (le-zom), *une arme* (y-narm). Il n'y pas de différence entre *les aunes* et *les zones* (le-zo:n).' Cette opinion est maintenue jusque dans les manuels phonétiques les plus récents, comme celui de Sten, qui s'exprime d'ailleurs avec quelque prudence (Sten 1962, 104): 'Les consonnes intervocaliques s'allient ... à la voyelle suivante pour former une syllabe. On pourrait soutenir qu'il en est de même pour les consonnes qui deviennent intervocaliques par la phonétique syntactique — qu'il s'agisse d' 'enchaînement': *Je comp-te agir, honnê/te homme* — ou de 'liaison': *les hommes* [le/zom].' Comparez aussi Malmberg (1969, 138): 'Une seule consonne à l'intérieur du groupe fait toujours partie en français de la syllabe suivante (indépendamment de la division de la chaîne en mots).'

Certains linguistes ont cependant attiré l'attention sur des cas où la syllabation n'est pas nécessairement indépendante de la division de la chaîne

en mots en français, comme nous l'avons signalé ailleurs (Zwanenburg 1969). D'abord Delattre (1940) dit que dans certains cas opposant une consonne initiale à une seule consonne d'enchaînement (par exemple *Il parle du nôtre/Il parle d'une autre*) 'la distinction est rarement imperceptible'. Et il se prononce dans le même sens, mais un peu moins explicitement, sur certains cas d'enchaînement comportant deux consonnes (par exemple *l'eau très noire/l'autre est noire*) et sur la liaison (*Il est tout vert/Il est ouvert*).

Malmberg (1940-1941, 60) signale en outre pour le cas de l'enchaînement comportant une seule consonne que des phrases comprenant le personnel *le, l'* peuvent s'opposer, dans certains registres du français, à d'autres phrases par ailleurs indentiques par un [l] plus long, géminé selon lui (par exemple *C'est moi qui l'écoute/C'est moi qu'il écoute*).

Martinet enfin (1960, 56) attire l'attention sur la longueur des voyelles, qui, abstraction faite de l'opposition $|\varepsilon| \sim |\varepsilon:|$, est généralement dite déterminée par le contexte phonique en français; comparez par exemple [ã] et [ã:] respectivement dans *grand* et *grande*. Or, nous lisons chez Martinet que 'cette différence ..., qui est évidente lorsque les deux formes sont prononcées isolément ou à la finale, est susceptible d'être conservée lorsqu'elles apparaissent au milieu d'un énoncé, par exemple dans / ... œ grã dadε ... / *un grand dadais* et / ... la grãd adεl ... / *la grande Adèle*.'

3. *Hypothèses concernant la réalisation des frontières de mots dans certains contextes phonétiques.* Pour essayer de jeter un peu de lumière sur la question discutée dans le paragraphe précédent, nous aimerions considérer de plus près deux des cas mentionnés par Delattre, à savoir celui de l'enchaînement comportant une seule consonne et celui de la liaison.

Delattre, qui se fonde sur la conception grammontienne de la syllabe de tension (Grammont 1933, 102), s'exprime ainsi: '... on peut opposer le type ... *tout est* au type ... *doute est*, ce qui montre la différence entre la liaison et l'enchaînement: *Le tout est bon/Le doute est bon* ... Mais la différence, qui est de même sorte, est plus marquée dans l'opposition des types ... *tous tes, doutait* au type *doute est*: *Il parle du nôtre/Il parle d'une autre* ... Ici, la distinction est rarement imperceptible. L'abbé Rousselot a présenté des tracés de *donna Pierre* et *donne à Pierre* sur lesquels *na* 'apparaît plus fort que *ne a*'; et à la même page il s'exprime d'une manière catégorique: '... *donne à Pierre* ne se confond point avec *donna Pierre*.' La tension de la consonne d'enchaînement peut aller jusqu'à changer de sens et devenir décroissante, comme l'a observé expérimentalement Mlle Durand pour *petite orange*. Mais d'après ses recherches, cela n'arrive que devant une voyelle inaccentuée. Dans *petite anse*, où la voyelle est accentuée, le *t* a conservé une tension décroissante sur tous les tracés qu'elle a étudiés.

Quoi qu'il en soit, quand la tension reste croissante, elle l'est généralement à un moindre degré. En même temps, l'articulation est naturellement plus douce' (144-145).

Sur l'opposition consonne initiale/consonne de liaison (*Il est tout vert/ Il est ouvert*) Delattre s'exprime de la façon suivante: 'La consonne de liaison est normalement à tension croissante, comme la consonne initiale de mot ou de syllabe. La tension ne change de sens que dans des cas exceptionnels, mais, sans changer de sens, elle peut subir un affaiblissement très léger et imperceptible à l'oreille ordinaire. Mlle Durand, dans des comparaisons expérimentales de la tension des *t* de *petit torrent* et *petit orage*, n'a jamais trouvé de tension décroissante pour le *t* de liaison de *petit orage*. L'affaiblissement de tension croissante, quand il a lieu, est accompagné d'un adoucissement général de la consonne, perceptible surtout par le fait qu'elle est plus voisée ou moins dévoisée selon que c'est une sonore ou une sourde' (144).

Ces remarques de Delattre, complétées par l'observation de Martinet sur la longueur des voyelles, permettent d'établir les oppositions suivantes:

I consonne initiale/consonne de liaison: *Chez nous on ne vend pas ces tailles/Chez nous on ne vend pas cet ail*

IIa consonne initiale/consonne d'enchaînement: *Il parlait du nombre/ Il parlait d'une ombre*

IIb consonne initiale/consonne d'enchaînement + voyelle susceptible d'être allongée par la consonne d'enchaînement qui la suit: *Il entre les rassurer/ Il entre l'air assuré*

IIIa consonne de liaison/consonne d'enchaînement: *André y a été influencé par certain artiste/André y a été influencé par certaine artiste*

IIIb consonne de liaison/consonne d'enchaînement + voyelle susceptible d'être allongée par la consonne d'enchaînement qui la suit: *Elle avait ses amants/Elle avait seize amants*

Les remarques de Delattre font attendre que des sujets français, priés de distinguer à l'audition ces différentes phrases avec les phrases opposées correspondantes, auront des résultats significatifs pour le cas II, des résultats moins marqués pour le cas III et encore moins marqués pour le cas I. L'observation de Martinet fait attendre des résultats plus marqués pour les cas IIb et IIIb que pour les cas IIa et IIIa.

Comme il s'agit dans tous les cas de différences qui semblent pouvoir être réalisées sans l'être nécessairement, on peut s'attendre à ce que, prononcées sans contexte, les différentes phrases donnent de meilleurs résultats que dans le cas où elles sont réalisées comme partie intégrante d'un discours enchaîné (comparez Levelt, Zwanenburg et Ouweneel (1970)).

Les hypothèses formulées dans les deux derniers alinéas ont été testées dans une expérience que nous décrirons ci-dessous.

4. *Description de l'expérience.* Nous avons réuni cinq fois 12 paires de phrases représentant respectivement les cinq cas prévus dans le paragraphe précédent, c'est-à-dire des paires de phrases ne différant phonétiquement que par l'opposition à tester entre deux positions différentes d'une même consonne. Comparez l'appendice 2 pour l'ensemble des phrases utilisées.

Ces matériaux ont été enregistrés sur bande magnétique à l'aide d'instruments de haute qualité (Revox). (Les bandes sont disponibles à l'adresse du premier auteur de cet article.) Pour le faire, nous avons demandé d'abord à deux sujets francophones du sexe masculin, sans particularités régionales apparentes, de lire, de la façon la plus naturelle possible, quatre récits où les phrases de l'expérience, se succédant dans un ordre aléatoire, alternaient avec d'autres phrases. Ces lecteurs n'étaient pas au courant, à ce moment-là, du but de l'expérience. Ils l'étaient, cependant, au moment où nous leur avons demandé de lire isolément, encore de la façon la plus naturelle possible, toutes les phrases de l'expérience dans un ordre aléatoire, avec sous les yeux l'autre phrase de la paire dont la phrase à lire faisait partie; donc par exemple *Chez nous on ne vend pas ces tailles* (par opposition à *Chez nous on ne vend pas cet ail*).

Les phrases enregistrées ont été soumises, sans contexte, au jugement de 140 sujets francophones, plus particulièrement des élèves de 1ère, 2ème et 3ème (donc grosso modo de 15 à 17 ans) du Lycée Français de Belgique ayant reçu une éducation francophone. Leur jugement a été demandé dans les circonstances suivantes. Chaque douzaine de paires de phrases constituait les matériaux d'une sous-expérience, à laquelle participaient chaque fois quatre groupes de sept sujets. Chaque groupe écoutait chaque phrase de la sous-expérience dans sa réalisation en contexte et dans celle sans contexte, soit 48 réalisations au total, dans un ordre aléatoire, dont d'abord 24 d'un lecteur et ensuite 24 d'un autre. A part cela et à part le fait que chaque réalisation d'un lecteur donné était écoutée par deux groupes différents, la distribution des réalisations sur les groupes était aléatoire.

Les sujets, ayant sous les yeux lors de l'audition d'une réalisation les formes écrites des deux phrases de la paire en question, étaient priés d'indiquer laquelle des deux phrases ils croyaient entendre. Avant de le faire ils avaient l'occasion de s'exercer sur quatre phrases comparables à celles de l'expérience, mais n'en faisant pas partie, et ils pouvaient poser des questions sur les difficultés qu'ils croyaient rencontrer. Le procédé suivi nous donna 14 jugements par réalisation en contexte ou sans contexte de

tel lecteur et 28 jugements par réalisation en contexte ou sans contexte abstraction faite du lecteur.

Pour les résultats voir appendice 1, tableaux 1 et 2.

5. *Discussion des résultats.* On constate pour commencer que, si l'on prend ensemble les réalisations en contexte et sans contexte, tous les trois cas donnent des résultats significatifs. Si l'on distingue ensuite les réalisations en contexte et sans contexte, on voit que d'après un calcul conservateur les résultats de IIa en IIb en contexte peuvent de toute façon être considérés comme significatifs, de même que ceux de I, IIa, IIb et IIIb sans contexte.

Prenant ensemble les réalisations en contexte et sans contexte, nous trouvons que les résultats du cas II sont meilleurs de façon significative que ceux de I et III, ce qui est conforme à nos hypothèses. Mais contrairement à ces hypothèses les résultats de III ne sont pas meilleurs que ceux de I.

Prenant toujours ensemble les réalisations en contexte et sans contexte, on constate que les résultats pour IIb (avec voyelle susceptible d'être allongée) sont meilleurs de façon significative que ceux pour IIa (sans une telle voyelle), ce qui s'accorde avec nos hypothèses. Les résultats de IIIb semblent de même être meilleurs que ceux de IIIa, mais la différence se trouve être non significative.

Pour ce qui est enfin des réalisations en contexte opposées à celles sans contexte, dans deux cas, à savoir IIa et IIIb, les résultats de celles-ci se trouvent être meilleurs de façon significative que les résultats de celles-là. Dans tous les autres cas, à l'exception de IIIa, les différences vont dans la même direction, de sorte qu'il semble permis de conclure que la réalisation sans contexte mène à une meilleure distinction au niveau des oppositions étudiées ici.

Somme toute nous voyons que dans l'ensemble on peut maintenir l'opinion de Delattre concernant l'actualisation des frontières de mots autrement que par des pauses en français. Sur certains points de détail, cependant, notre attente a été déçue, à savoir les rapports entre I et III, entre IIIa et IIIb et entre IIIa en contexte et IIIa sans contexte. Pour ce qui est du rapport entre IIIa et IIIb nous constatons au moins une tendance, bien que non significative, dans la direction attendue, mais il n'en est pas ainsi dans les deux autres cas. C'est pourquoi nous les considérerons d'un peu plus près dans les paragraphes suivants.

6. *Le rapport entre I et III.* Si nous comparons à cet égard les résultats des deux lecteurs dans le tableau 2, nous constatons qu'ils ne diffèrent pas beaucoup, mais que tout de même ceux du lecteur 1 vont dans la direction attendue, à l'encontre de ceux du lecteur 2. Or, si l'on considère le

tableau 3, où nous avons réuni les pourcentages de jugements corrects pour les différentes positions de la consonne, groupés par sous-expérience et par lecteur, on ne saurait s'empêcher de penser que le lecteur 2 a tendance à favoriser les jugements de liaison aux dépens des jugements de consonne initiale et d'enchaînement.

Pour autant que c'est le cas, on pourrait penser à l'explication suivante, qui inciterait en même temps à reprendre l'expérience pour le rapport entre I et III avec d'autres que le lecteur 2 avant de laisser tomber notre hypothèse à cet égard. D'après Delattre la consonne initiale appartient à la deuxième syllabe; la consonne de liaison présente la même tendance, mais un peu moins nettement, tandis que la consonne d'enchaînement a tendance à faire partie de la première syllabe. La consonne initiale et la consonne d'enchaînement représentent donc les deux situations extrêmes, la consonne de liaison occupant une place intermédiaire. Cela explique que les résultats de II, où sont en jeu les deux situations extrêmes, sont les meilleurs. La description de Delattre suggère que la position intermédiaire de la consonne de liaison est plus près de celle de la consonne initiale que celle de la consonne d'enchaînement. C'est ce qui permet d'attendre de meilleurs résultats pour III que pour I. Or, nous constatons que pour II, où sont en jeu les deux situation extrêmes, les tendances sont les mêmes chez les deux lecteurs. Mais le fait que dans le cas de I aussi bien que de III le lecteur 2 semble favoriser les jugements de liaison pourrait faire penser que ce lecteur, au lieu de rapprocher la consonne de liaison de la consonne initiale, la déplace un peu dans la direction de la consonne d'enchaînement et la situe à une distance égale par rapport aux consonnes initiale et d'enchaînement. Pour autant que cette hypothèse est valable, on pourrait se demander en quelle mesure les résultats du lecteur 2 sont en rapport avec le fait qu'il est originaire de la Charente, qui se situe en somme dans l'ancienne aire occitane (Le lecteur 1 est originaire des Vosges).

7. *Les rapport entre IIIa en contexte et IIIa sans contexte.* On peut montrer qu'on ne saurait rendre l'un des deux lecteurs responsable du fait que le rapport entre les résultats pour IIIa en contexte et IIIa sans contexte ne répondent pas à l'attente.

Ce fait ne semble pas non plus s'expliquer par une particularité phonétique ou grammaticale de certaines paires de phrases de la sous-expérience IIIa. Les paires de phrases qui présentent individuellement un résultat moins bon pour la réalisation sans contexte que pour la réalisation en contexte sont 39, 41, 43, 44, 45 et 47, par opposition à 37, 38, 40, 42, 46 et 48. Les premières contiennent les adjectifs *petit(e)*, *cel(te)*, *cel(te)*, *tout(e)*, *petit(e)* et *ancien(ne)* respectivement, les dernières *certain(e)*, *ancien(ne)*, *cel(te)*, *maudit(e)*, *cel(te)* et *bon(ne)*. Les premières contiennent les sub-

stantifs *ingénu(e)*, *air(e)*, *enfant*, *esclave*, *employé(e)* et *élève*, les dernières *artiste*, *ami(e)*, *élève*, *enfant*, *émule* et *artiste*. C'est-à-dire que dans les deux groupes de paires de phrases nous avons des adjectifs en *n* et *t* et, en dehors de *air(e)*, des substantifs de plus d'une syllabe; en outre les deux groupes présentent des adjectifs qualificatifs et des adjectifs déterminatifs.

Ainsi il ne nous reste qu'à constater que le rapport entre les résultats obtenus pour IIIa en contexte et IIIa sans contexte doit rester pour le moment sans explication.

8. *Conclusion*. Bien que les points étudiés dans les deux paragraphes précédents incitent à des recherches plus poussées, nous croyons pouvoir conclure que dans l'ensemble on peut maintenir l'opinion de Delattre concernant l'actualisation des frontières de mots autrement que par des pauses en français. Ainsi nous pensons avoir fourni un argument de plus pour une modification de la notion de 'mot' telle qu'elle est définie par Chomsky et Halle. La façon dont Schane, l'auteur de l'exposé génératif le plus détaillé de la phonologie française paru jusqu'ici, se sert des notions de frontière de morphème et de frontière de mot (Schane 1968, 127) se prêterait mieux à rendre compte des phénomènes étudiés ici. Seulement il s'agirait d'indiquer exactement comment ces unités sont introduites dans une chaîne. Et c'est là un problème qui renvoie au problème plus général du traitement de la flexion et de la dérivation dans le cadre de la phonologie générative.

Appendice 1

Tableau 1. Nombres de jugements corrects par position de la consonne, par situation (en contexte/sans contexte) et par lecteur (les chiffres romains indiquent les sous-expériences; la nombre maximum de jugements corrects par case est de 168, par sous-expérience de 1344)

	en contexte		sans contexte		total
	initiale	liaison	initiale	liaison	
I					
lecteur 1	108	92	113	89	402
lecteur 2	83	125	107	135	450
total	408		444		852
IIa	initiale	enchaînement	initiale	enchaînement	total
lecteur 1	106	118	129	124	477
lecteur 2	105	112	127	134	478
total	441		514		955

IIb	initiale	enchaînement	initiale	enchaînement	total
lecteur 1	136	151	138	166	591
lecteur 2	137	139	147	162	585
total	563		613		1176
IIIa	liaison	enchaînement	liaison	enchaînement	total
lecteur 1	114	99	99	108	420
lecteur 2	106	80	81	110	367
	399		388		787
IIIb	liaison	enchaînement	liaison	enchaînement	total
lecteur 1	91	126	95	143	455
lecteur 2	117	77	115	131	440
total	441		484		895

Tableau 2. Pourcentages des jugements corrects par situation et par lecteur (calculés chaque fois sur 336 respectivement 672 jugements)

	en contexte	sans contexte	lecteur 1	lecteur 2	total
I	60	66	60	67	63
IIa	75 { 66 84	84 { 76 90	79 { 71 88	79 { 71 87	79 { 71 87
IIb					
IIIa	60 { 59 61	65 { 58 72	65 { 62 68	60 { 55 65	62 { 58 66
IIIb					

Tableau 3. Pourcentages des jugements corrects par position de la consonne et par lecteur (calculés chaque fois sur 336 respectivement 672 jugements)

lecteur 1	initiale	liaison	enchaînement
I	63	54	
IIa	76 { 70 82		83 { 72 94
IIb			
IIIa		59 { 63 57	71 { 62 80
IIIb			
lecteur 2			
I	57	77	
IIa	77 { 69 85		81 { 73 90
IIb			
IIIa		62 { 56 69	58 { 54 62
IIIb			

Appendice 2

- | | | | |
|-----|----|--|---|
| I | 1 | Chez nous on ne vend pas ces tailles | Chez nous on ne vend pas cet ail |
| | 2 | Le livre est tout vert | Le livre est ouvert |
| | 3 | J'aime ces terres | J'aime cet air |
| | 4 | Il observe ces tabous | Il observe cet about |
| | 5 | Il avait un neuf | Il avait un oeuf |
| | 6 | Je vois un nid | Je vois un i |
| | 7 | Il compte les zones | Il compte les aunes |
| | 8 | Il ne faut pas penser au zèle | Il ne faut penser aux ailes |
| | 9 | Il faut au moins cinq coeurs | Il faut au moins cinq heures |
| | 10 | C'est ta mère | C'est amer |
| | 11 | Je ne vois aucun nez | Je ne vois aucun e |
| | 12 | Il était trop peureux | Il était trop heureux |
| | | | |
| IIA | 13 | Il parlait du nombre | Il parlait d'une ombre |
| | 14 | Je ne connais pas ce signal-
ment | Je ne connais pas ce signe allemand |
| | 15 | J'ai parlé souvent avec la
femme qui lavait | J'ai parlé souvent avec la femme
qu'il avait |
| | 16 | C'est moi qui l'écoute | C'est moi qu'il écoute |
| | 17 | Il est peu sympathique, celui
qui la punit | Il est peu sympathique, celui qu'il
a puni |
| | 18 | Ce poids l'étonne | Ce poil étonne |
| | 19 | J'aime regarder ces taux | J'aime regarder cette eau |
| | 20 | Grâce à mon oncle j'ai connu
ces tanières | Grâce à mon oncle j'ai connu
cette ânière |
| | 21 | Elle n'aime pas ces taillades | Elle n'aime pas cette aillade |
| | 22 | Il soigne très bien ses tentes | Il soigne très bien cette ente |
| | 23 | Il se rappelle toujours ces
terreurs | Il se rapelle toujours cette erreur |
| | 24 | Il s'agit du Nil | Il s'agit d'une île |
| | | | |
| IIB | 25 | Il entre les rassurer | Il entre l'air assuré |
| | 26 | Elle a parlé de la réprouvée | Elle a parlé de l'art éprouvé |
| | 27 | Elle veut l'égarer | Elles veulent égarer |
| | 28 | Voilà les révoqués | Voilà l'air évoqué |
| | 29 | Je cherche un ami de mes mages | Je cherche un ami de même âge |
| | 30 | Il se plaignait de cet irritant
tamis | Il se plaignait de cette irritante
amie |

- | | |
|---|--|
| 31 Il ne supportait pas l'agaçant
tabès | Il ne supportait pas l'agaçante
abbesse |
| 32 Il a suggéré les secrets de la
rosée | Il a suggéré les secrets de l'art
osé |
| 33 Quel étonnant taux | Quelle étonnante eau |
| 34 Ce jus jaune | Ce juge aune |
| 35 C'est une chose étonnante
qu'un phonème | C'est une chose étonnante qu'un
faune aime |
| 36 Il oublie vite le cas rapporté | Il oublie vite le car apporté |
| IIIA37 André y a été influencé par
certain artiste | Andrée y a été influencée par
certaine artiste |
| 38 C'est un comportement
d'ancien ami | C'est un comportement d'ancienne
amie |
| 39 René l'a fait avec un air de petit
ingénu | Renée l'a fait avec un air de petite
ingénue |
| 40 Il faut punir cet élève | Il faut punir cette élève |
| 41 Tout le monde parle de cet air | Tout le monde parle de cette aire |
| 42 Il viendrait lui parler de leur
maudit enfant | Il viendrait lui parler de leur
maudite enfant |
| 43 Je n'aime pas cet enfant | Je n'aime pas cette enfant |
| 44 Pascal plaignait tout esclave | Pascale plaignait toute esclave |
| 45 C'est un idéal de petit employé | C'est un idéal de petite employée |
| 46 René avait peur de cet émule | Renée avait peur de cette émule |
| 47 Souvent le prof vient voir son
ancien élève | Souvent le prof vient voir son
ancienne élève |
| 48 André est vraiment bon artiste | Andrée est vraiment bonne artiste |
| IIIB49 Elle avait ses amants | Elle avait seize amants |
| 50 Ils sont très amis | Ils sont treize amis |
| 51 C'est que René était leur
premier enfant | C'est que Renée était leur
première enfant |
| 52 Je cherche ma tant aimée | Je cherche ma tante aimée |
| 53 Dans ce bureau il y avait
maint employé | Dans ce bureau il y avait mainte
employée |
| 54 Elle détestait ces doux amants | Elle détestait ces douze amants |
| 55 Pascal agirait en tant que
premier intéressé | Pascale agirait en tant que
première intéressée |
| 56 Quel mauvais artiste | Quelle mauvaise artiste |
| 57 Il l'a traité d'incédent
hypocrite | Il l'a traitée d'indécente
hypocrite |

58 Il avait pitié de son innocent enfant	Il avait pitié de son innocente enfant
59 Quel agaçant adversaire	Quelle agaçante adversaire
60 Quel méchant enfant	Quelle méchante enfant

BIBLIOGRAPHIE

- Chomsky, N., et Halle, M., 1968. *The sound pattern of English*, New York etc.
- Delattre, P., 1940. 'Le mot est-il une entité phonétique en français?', *Français moderne* 8, 47-56; cité ici selon la réédition dans Delattre, P., 1966. *Studies in French and Comparative Phonetics*, La Haye, 141-149.
- Grammont, M., 1933. *Traité de phonétique*, Paris.
- Levelt, W. J. M., W. Zwanenburg et G. R. E. Ouweneel, 1970. 'Ambiguous Surface Structure and Phonetic Form in French', *Foundations of Language* 6, 260-273.
- Malmberg, B., 1940-1941. 'Compte rendu de Gougenheim, G., *Éléments de phonologie française*', *Acta Linguistica* 2, 54-60.
- Malmberg, B., 1969. *Phonétique française*, Malmö.
- Martinet, A., 1960. *Éléments de linguistique générale*, Paris.
- Passy, P., 1895. *Les sons du français*⁴, Paris
- Schane, S. A., 1968. *French phonology and morphology*, Cambridge Massachusetts.
- Sten, H., 1962. *Manuel de phonétique française*, Copenhague.
- Zwanenburg, W., 1969. 'Deux problèmes prosodiques du français moderne', dans Sciarone, A. G., et autres (éd.), 1969. *Nomen*, La Haye-Paris, 196-205.